

DOSSIER D'INSCRIPTION

Institut d'Enseignement Supérieur



Maurice Grynfogel
14rue Etienne Collongues
31770 COLOMIERS

Année Scolaire 2018/2019

NOM :

Prénom :

Classe :

Les inscriptions des nouveaux élèves sont validées sur la base d'un entretien préalable avec le Chef d'établissement



ADMINISTRATION – ETAT CIVIL DE L'ETUDIANT

NOM - Prénom de l'étudiant :

Né(e) le à Département

Sexe : F M

Nationalité : N° Sécurité Sociale :

Classe d'admission :

Langues vivantes : LV1 : LV2 :

N° INE :

Statut : Externe Demi-pensionnaire Interne

Adresse mail de l'étudiant :

N° Tél portable de l'étudiant :

Adresse :

.....

.....

Etablissement fréquenté en 2017/2018

Nom de l'établissement : Privé Public

Classe :

Adresse de l'établissement :

Code postal / Ville.....

ADMINISTRATION – ETAT CIVIL ETUDIANT
A compléter uniquement si l'étudiant paie sa scolarité

Classe :

SITUATION FAMILIALE DE L'ETUDIANT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

☎ Portable :

Email :

Conjoint

NOM : Prénom :

Profession : Société

☎ Portable : ☎ Travail :

Email :

AUTRE CONTACT DE L'ETUDIANT

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Profession : Société

☎ Portable :

Email :

VIE SCOLAIRE

NOM - Prénom de l'étudiant :

Classe :

NOM et N° de téléphone à appeler en cas d'urgence

M ou Mme..... 

NOM du médecin traitant : 

Problème de santé :

.....

Contre-indications médicales :

.....

Fait à le

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

ENGAGEMENT DES FAMILLES ET DE L'ETUDIANT

L'inscription engage les parents et l'étudiant à respecter le calendrier scolaire et le règlement intérieur de l'établissement, consultables sur notre site internet <http://www.toulouse-ort.asso.fr>

Pris connaissance le,

Signature des parents

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'étudiant

Précédée de la mention « lu et approuvé »

COMPTABILITE

1- CONDITIONS GENERALES - ENGAGEMENT

NOM - Prénom de l'étudiant :

Classe :

1) DUREE DU CONTRAT

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an et engage l'étudiant, ses parents ou son tuteur, aux paiements des frais de scolarité. Le présent contrat expire à la fin de l'année scolaire et ne pourra être renouvelé pour la poursuite d'études qu'après décision de l'équipe pédagogique et si tous les frais de scolarité ont été acquittés.

2) INSCRIPTION

■ AVANT LE DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'inscription ne sera définitive qu'après le dépôt complet du dossier et le versement des sommes correspondantes.

■ EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE

Pour une inscription en cours d'année scolaire, les frais de scolarité, les frais d'internat et de demi-pension seront calculés au prorata du premier jour du mois en cours. **(Tout mois commencé sera dû).**

3) DEMI-PENSION

La demi-pension couvre toute la période de scolarité de septembre à juin.

Nos tarifs ont été calculés en tenant compte des périodes de stage en entreprise.

En conséquence, **aucun remboursement ne sera pratiqué.**

4) RUPTURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

4.1 ► A L'INITIATIVE DE LA DIRECTION DE L'ORT

La direction se réserve le droit de prendre des sanctions envers tout élève, pour non respect du règlement intérieur ou manque de travail, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Dans le cas d'une exclusion définitive, les sommes réglées au dépôt du dossier restent acquises par l'établissement.

Les frais de scolarité resteront dus pour le trimestre en cours.

Les frais de demi-pension et d'internat seront dus pour le mois en cours.

4.2 ➤ A L'INITIATIVE DE L'ETUDIANT OU DE LA FAMILLE

- Avant la rentrée scolaire

Les sommes réglées au dépôt du dossier au titre de la scolarité restent acquises définitivement par l'établissement.

- Après la rentrée scolaire

Les frais de scolarité resteront dus pour le trimestre en cours.

Les frais de demi-pension et d'internat seront dus pour le mois en cours.

5) CAUTIONS

- **Les livres** sont prêtés par l'établissement de ce fait, une caution de 100 € sera demandée lors de l'inscription.

Cette caution sera restituée en fin d'année scolaire, éventuellement diminuée si les ouvrages sont dégradés ou manquants.

- **Médicale (uniquement pour les internes)**, une caution de 100 € sera demandée lors de l'inscription pour couvrir les éventuels frais médicaux (médecin, pharmacie).

Le solde de cette caution sera restitué lors du départ de l'étudiant.

6) IMPAYES

En cas d'incident de paiement, il appartient aux familles de se manifester le plus rapidement possible auprès du **service comptabilité** afin de régulariser la situation.

Dans le cas contraire, la direction se réserve le droit de ne plus accepter l'étudiant dans l'établissement.

Pris connaissance le,

Signature des responsables légaux ou de l'étudiant (si payeur de sa scolarité)

précédée de la mention « **lu et approuvé** »

2 - REGIME DE L'ETUDIANT

EXTERNE

Demi-pensionnaire

INTERNE

3 - MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Compléter le formulaire page suivante. En cas de partage des frais de scolarité, il convient de remplir un formulaire par payeur et nous indiquer la quote-part de chacun.

Quote-part Payeur 1 :

Quote-part Payeur 2 :

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE ORT à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE ORT.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS): FR02TSE282758

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

LYCEE ORT

14, rue Etienne Collongues

31770 COLOMIERS

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE ORT à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE ORT.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS): FR02TSE282758

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

LYCEE ORT

14, rue Etienne Collongues

31770 COLOMIERS

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

FRAIS ANNUELS DE SCOLARITE

CLASSE	MONTANT	FRACTIONNEMENT
BTS BANQUE – BTS MUC BTS COMMERCE INTERNATIONAL	1970 €	Dépôt de dossier 400 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 157 €
BTS ELECTROTECHNIQUE	2000 €	Dépôt de dossier 350 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 165 €
BTS OPTICIEN LUNETIER	3170 €	Dépôt de dossier 400 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 277 €

FRAIS DEMI-PENSION ANNUELLE

(10 prélèvements du 5/10 au 5/07)

FORMATIONS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
	1 BTS BANQUE	750 € soit 75 € / mois
	2 BTS BANQUE	820 € soit 82 € / mois
	1 BTS MUC	750 € soit 75 € / mois
	2 BTS MUC	840 € soit 84 € / mois
	1 BTS CI	750 € soit 75 € / mois
	2 BTS CI	860 € soit 86 € / mois
	1 BTS ELEC	920 € soit 92 € / mois
	2 BTS ELEC	860 € soit 86 € / mois
	1 BTS OL	770 € soit 77 € / mois
2 BTS OL	980 € soit 98 € / mois	

DIVERS

PRET DES LIVRES <i>Selon les formations</i>	100 €	Cette caution sera encaissée et remboursée en fin d'année en fonction de l'état des ouvrages.
---	--------------	---

FRAIS ANNUELS INTERNAT

INTERNAT	4500 €	Dépôt de dossier 450 € + 10 Prélèvements du 5/10 au 5/07 405 €
CAUTION MEDICALE	100 €	Destinée à couvrir les éventuels frais médicaux. Le solde sera restitué en fin de scolarité.

PIECES A FOURNIR

- Un chèque libellé à l'ordre de l'**ORT** d'un montant correspondant au **dépôt de dossier** de la classe d'admission plus **100 € de caution livres** à rajouter selon la classe.
- Un RIB (un par payeur)
- 2 photos d'identité
- Photocopie du livret de famille
- Justificatif assurance multirisque et responsabilité civile **à fournir à la rentrée**
- Exeat (certificat de radiation) **à réclamer fin juin auprès de l'établissement actuel** puis nous le faire parvenir

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pour les étudiants de 2^{ème} année

- Certificat de participation à la **JDC** (Journée Défense Citoyenneté)
- Photocopie **recto-verso** de la pièce d'identité de l'étudiant **en cours de validité** ou du titre de séjour
- Les **certificats de stages** de l'année précédente

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Pour les absences et retards, merci de contacter UNIQUEMENT
la Vie Scolaire au 05 61 15 92 66 / 05 61 15 92 77**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Administration – Standard : 05.61.15.92.60

Comptabilité : 05.61.15.92.78

Site internet : <http://www.toulouse-ort.asso.fr>